

# PROJET DE DELIBERATION

-----  
Conseil Municipal du mercredi 10 mai 2023

Direction Générale des Services – N° 19.04.2023.62

**Objet : Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association « Eco Trek Normandes » en soutien à la lutte contre le cancer du sein – Autorisation**

**Date de la convocation : 27 avril 2023**

**Présidence : Frédéric MARCHE**

**Nombre de conseillers en exercice : 27**

**Nombre de présents : 21**

**Nombre de votants : 27**

**PRESENTS :**

M. Frédéric MARCHE, Mme Fabienne TELLIEZ, M. David BEAUCOUSIN, Mme Mélanie DELACOUR, M. Fabrice BERTHOU, Mme Hawa HAMIDOU, M. Rachid ARBI, Mme Monique COLOMBOTTI, MM. Jean-David HOUNKPATI, Yaya SARR, Mme Sylvie OMONT, MM. Rosario TARSIA, Philippe LEFEBVRE, Mme Valérie HOULIER, MM. Frédéric LEBALLEUR, Stéphane FAUCHE, Guy KIVATA, Mme Sandrine BALEM, M. Marc BOURREAU, Mme Evelyne LERICHE, M. Ibrahim DEM.

**POUVOIRS :**

Mme Coumba SALL a donné pouvoir à M. David BEAUCOUSIN.

M. Infali DABO a donné pouvoir à M. Rachid ARBI.

Mme Alexandra EMERY a donné pouvoir à Mme Monique COLOMBOTTI.

Mme Corine PALMENTIER a donné pouvoir à M. Frédéric MARCHE.

Mme Laëtitia LEFEBVRE a donné pouvoir à M. Marc BOURREAU.

Mme Clélia DEM a donné pouvoir à M. Ibrahim DEM.

**SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe LEFEBVRE**

**RAPPORTEUR : Fabienne TELLIEZ**

**VU :**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Le vote du Budget Primitif en séance du Conseil Municipal du 23 mars 2023.
- La demande d'aide financière formulée par l'Association « Eco Trek Normandes » par courrier en date du 27 mars 2023.
- L'avis favorable du Bureau Municipal en date du 04 avril 2023.

**CONSIDERANT :**

- Que l'Association « Eco Trek Normandes » s'inscrit dans un mouvement solidaire et eco-citoyen et propose des actions symboliques et fortes de sens afin de sensibiliser le plus grand nombre de femmes au dépistage précoce,

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

[www.ville-cleon.fr](http://www.ville-cleon.fr)

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'Association &quot; Eco Trek Normandes &quot; en soutien à la lutte contre le cancer du sein - Autorisation

**Date de transmission de l'acte :** 15/05/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 15/05/2023

**Numéro de l'acte :** 19-04-2023-62 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 076-217601780-20230510-19-04-2023-62-DE

**Date de décision :** 10/05/2023

**Acte transmis par :** Chahinaz FOUGHALI

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 7. Finances locales  
7.5. Subventions

- Que la municipalité est pleinement investie dans les actions liées à la promotion de la santé et notamment à Octobre Rose, opération de soutien aux initiatives médicales à laquelle la Ville participe chaque année par le biais du CCAS,
- La volonté de la municipalité d'accompagner l'Association « Eco Trek Normandes » dans le cadre de l'organisation d'un trek solidaire pendant 5 jours afin de soutenir et de promouvoir la lutte contre le cancer du sein.

L'Association « Eco Trek Normandes », déclarée par application de la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, reconnue d'utilité publique a pour vocation de collecter des fonds ainsi que du matériel nécessaire à la participation de femmes à des évènements sportifs, solidaires et écologiques.

Parmi ses projets, « Eco Trek Normandes » souhaite participer à un trek solidaire qui se déroulera dans le désert marocain pendant une durée de 5 jours afin de soutenir et de promouvoir la lutte contre le cancer du sein.

Ce trek se déroulera pendant le mois d'octobre (du 26 au 31 octobre 2023) en lien avec l'opération Octobre Rose, campagne nationale de prévention pour sensibiliser au dépistage du cancer et récolter des fonds pour la recherche à laquelle participe activement la Ville.

La Ville souhaitant soutenir cette initiative portée par des femmes originaires du bassin de vie elbeuvien, c'est ainsi, qu'il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'Association « Eco Trek Normandes » d'un montant de 150 €, lui permettant de mener à bien ce projet.

Le Conseil Municipal, après délibération,  
Et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**DECIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 € (cent cinquante euros) à l'Association « Eco Trek Normandes ».

**DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2023 - Nature 65748 – Fonction 420.

Pour copie conforme,

Cléon, le 10 mai 2023

Le Maire,

Frédéric MARCHE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Mairie de Cléon

Rue de l'Eglise – 76410 Cléon

Tél : 02 32 96 25 40 – Fax : 02 35 77 65 64

[www.ville-cleon.fr](http://www.ville-cleon.fr)

